

COMMUNE DE FELDBACH

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FELDBACH DE LA SEANCE DU 10 AVRIL (MERCREDI)

Régulièrement convoqué le 03 Avril 2024, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de FELDBACH, le 10 Avril 2024 à 20 heures 15 sous la présidence de Mme Sylvie RENGHER, Maire.

Présents : MM. SENGELIN Christophe, STOESSEL Sébastien, KESSLER Christophe.
Mmes DATTLER Marguerite, JAEGY Caroline, VETTER Myriam, GASSER Ivonne.

Excusés représentés : Mme MEDUS Dominique (procuration à Mme RENGHER Sylvie),
M BENACHI Damien (procuration à M STOESSEL Sébastien).

Excusée non représentée :

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. RPI Bisel – Feldbach – Riespach ;
3. Divers.

Madame Le Maire souhaite la bienvenue à l'assemblée et procède immédiatement à l'ordre du jour.

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que « au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire », il est proposé à l'assemblée de désigner Madame DATTLER Marguerite, comme secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, l'assemblée désigne Madame DATTLER Marguerite comme secrétaire de séance.

2. RPI Bisel – Feldbach – Riespach – Carte scolaire

Au vu des effectifs prévisionnels, le Directeur académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin a annoncé, par courrier du 5 mars 2024, la fermeture de la 3^{ème} classe en élémentaire de l'école primaire Riespach-Feldbach-Bisel pour la rentrée scolaire 2024. Il n'y aura donc plus que trois classes sur notre RPI (1 maternelle et 2 primaires).

Pour faire suite aux différentes réunions avec le Syndicat Scolaire sur le sujet, Madame le Maire expose qu'il est demandé à chaque Conseil Municipal de se positionner sur l'organisation de la prochaine rentrée. : deux classes à Riespach ainsi qu'une classe à Bisel, ou regrouper les 3 classes sur un seul site, à Riespach.

Après discussion, le choix du conseil municipal se porte sur le maintien des deux classes de Riespach et une classe à Bisel pour 2024.

Pour la rentrée 2025, et en prévision d'une nouvelle baisse d'effectifs significative, les classes pourront être regroupées sur le seul site de Riespach.

3. DIVERS

Néant

Tout l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, Madame Le Maire lève la séance à 22h00.

Le Maire, Sylvie Renger
Renger

La Secrétaire
Gatter